sitom sud gard

AGISSONS ! TRIER EST UTILE, TRIER EST FACILE !

Le guide

« C'EST UN EMBALLAGE ? JE LE DÉPOSE AU TRI SÉLECTIF ! »

Petits ou grands, les emballages en papier, carton, aluminium, acier ou plastique vont tous au tri sélectif.

Uniquement les emballages

En vrac dans le bac, sans sac !

Bien vidés, pas rincés !

Séparés, pas emboîtés...

en bac de tri jaune ou bleu
ou en sac transparent

dans la colonne à papier **en priorité**
ou en bac de tri jaune ou bleu
ou en sac transparent

Un objet recyclable, hors emballage, doit impérativement être déposé au bon endroit pour vivre sa seconde vie. Ne le déposez jamais au tri sélectif !

AGISSONS ! CHOISISSONS LA BONNE POUBELLE !

Les papiers ?

(magazines, cahiers, journaux, feuilles volantes, enveloppes...)

dans la colonne à papier **en priorité**

ou

Les emballages ?

(en plastique, en métal, en carton...)

en bac de tri jaune ou bleu ou en sac transparent

Tous les emballages

Les déchets de cuisine ou de jardin ?

(épluchures, coquilles d'œuf, filtres à café, sachets de thé, petits déchets végétaux...)

en composteur domestique

ou

en composteur collectif

Retrouvez le guide du compostage sur www.sitomsudgard.fr

Les emballages en verre ?

(bouteilles, bocaux, pots, flacons...)

dans la colonne à verre

Tous les emballages

Les textiles ?

(vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison...)

dans la colonne à textile

Consultez la carte sur refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport

Les déchets spécifiques ?

(électriques, chimiques, volumineux, végétaux, ferraille, gravats, plâtre, mobilier, ampoules, cartouches, gros cartons, piles...)

en déchèterie

Consultez la carte des déchèteries sur www.sitomsudgard.fr

Les médicaments ?

Les médicaments non utilisés, même périmés, sont à déposer **en pharmacie** et leurs emballages au tri sélectif.

EN DERNIER RECOURS,

je dépose aux ordures ménagères ce qui n'a pas trouvé sa place ailleurs !

(déchets d'hygiène, vaisselle cassée, verres de table, objets non utilisables, bouchons en liège...)

en bac gris ou vert ou en sac noir

sitom sud gard

Un doute ? Une question ? Contactez les conseillères du tri au 04 66 04 78 32, sur www.sitomsudgard.fr ou sur facebook.com/sitomsudgard

AGISSONS ! DONNONS SA CHANCE À CHAQUE DÉCHET !

Nos poubelles, colonnes et déchèteries ont UN POUVOIR que nous ne soupçonnons pas !

18 journaux = **1 boîte à œufs**

1 bouteille en verre = **1 bouteille en verre**

1 tonne de déchets verts = **500 kg de compost**

114 canettes = **1 trottinette**

2 jeans = **1 m² de panneau isolant**

1 tonne de gravats = **1 tonne de remblais**

Choisir la bonne poubelle, c'est préserver notre planète et ses ressources.

Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photos : Citeo, Eco TLC, Sitom Sud Gard, Getty Image.
Réalisation : Service Communication Sitom Sud Gard. Graphisme : Stéphanie Nicolas.

Le Sitom Sud Gard assure le traitement et la valorisation des déchets de 81 communes issues des intercommunalités suivantes :

nîmes métropole · Alès Agglomération · Piémont Cévenol · Pays d'Uzès · Communauté de Communes de Petite Camargue · CCBTA · Communauté de Communes du Pont du Gard

et la commune de Parignargues.

Renseignements : contact@sitomsudgard.fr | 04 66 04 71 50 | www.sitomsudgard.fr

sitom sud gard